



SE-UNSA Marne
Maison des syndicats
15 bd de la Paix
BP 30149

51055 REIMS cedex
51@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/51/>

Compte-rendu du CDEN



CARTE SCOLAIRE :

La Directrice académique a présenté le contexte

- 2355 postes supplémentaires au niveau national dans le 1er degré > + 3 académiques > + 24 dans le département
- +356 élèves à la rentrée 2013 dans la Marne
- +396 élèves prévus à la rentrée 2014
- 23,44 élèves par classe en moyenne

puis elle a présenté ses priorités :

- Les moins de trois ans, même si dans le 51, nous sommes déjà dans les priorités nationales (39.3 % scolarisés en Ed Prioritaire et 11.7 % en dehors). Maximum de 20 élèves dans la classe dispositif de moins de 3 ans sur le REP +
- Plus de maîtres que de classes : étude des projets sur les écoles. 1 petite évolution à d'autres écoles en dehors de l'éducation prioritaire
- dotation spécifique pour le REP + (secteur de collège Joliot Curie)
- Renforcer les moyens RASED
- Redéployer les moyens du remplacement et
- Continuer l'implantation de CLIS
- Accompagner la croissance des effectifs, suivre la démographie : elle rappelle que quand elle ferme c'est pour ouvrir ailleurs au nom de l'équité territoriale

Regroupements pédagogiques : l'an prochain, elle sera très présente pour accompagner les maires dans les évolutions de structures – ensemble avec le Conseil Général pour améliorer les conditions des élèves

Pour l'UNSA Education, ces fusions doivent en effet être anticipées par un vrai travail en partenariat : on a parfois l'impression que chaque commune veut "récupérer" les élèves des autres ! Ces situations qui ne sont pas stabilisées au moment du CDEN ont un impact négatif sur la situation des personnels enseignants, qui sont inquiets sur leur devenir et ne pourront pas participer aux opérations de mouvement avec une situation personnelle clarifiée.

La Dasen indique qu'elle a été prudente et a pris en compte l'organisation pédagogique et la ruralité. Il y aura des évolutions possible mais au regard d'une enveloppe. Elle souligne que la carte scolaire évoluera et que si les effectifs sont confirmés, elle donnera les moyens, là où la situation n'est pas stabilisée actuellement.

Retrouvez toutes les mesures en téléchargement sur notre site :

[Les mesures sont ici](#) et [la déclaration de l'Unsa Education là](#)

ORGANISATION des NOUVEAUX RYTHMES à la rentrée

La Dasen présente les organisations horaires à la rentrée

- 6% des horaires des écoles en cours de finalisation
- 82% proviennent des conseils d'école et des mairies
- 18 % proviennent des conseils d'école

Modèles répandus :

- 80 % avec régularité sur les journées
- 8% avec une ou plusieurs a-midis plus courts
- 12% autres choix

Calendrier de validation des horaires

- Envoi des horaires aux communes pour le 21 avril 14
- Retour à la dasen pour le 5 mai
- L'ensemble des horaires définitifs sera annexé au Règlement départemental . CDEN en juin

Plusieurs communes n'ont pas finalisé leurs horaires et s'ils ne font pas de proposition dans les temps à la Directrice Académique, c'est elle qui les proposera aux maires qui devront donner leur avis en retour.

La Dasen souligne ensuite que depuis le changement de ministres, il y a eu des annonces, mais elle ne remettent pas en cause la réforme.

Nous avons, pour l'UNSA Education exprimé notre surprise, car il a été donné un an de plus pour finaliser les projets d'organisation scolaire et ce n'est pas fixé partout. Nous expliquons les conséquences pour les enseignants qui doivent faire leur mouvement sans connaître ces éléments essentiels.

Le représentant des maires indique que beaucoup d'élus ne voient pas le sens de cette réforme. Nous lui indiquons que c'est une réforme du temps scolaire pour mieux apprendre, sur cinq vraies matinées et que nous savons tous, par expérience que les enfants sont saturés en fin d'après-midis. Un comité de suivi des rythmes aura lieu après les vacances.

MOUVEMENT

Permanence à Chalons le 18 avril de 16H à 18H30, maison des syndicats. Le SE-UNSA assure aussi des permanences les lundi 28 et mardi 29 pour tous, et mercredi 30 sur RV pour les adhérents, début de période d'ouverture du serveur. Les autres jours de vacances, nous répondrons aux questions par mail uniquement.

La liste générale des postes et la liste des postes vacants (attention aux postes bloqués > [liste ici](#)) ne seront sans doute accessibles sur i'prof que le jour de l'ouverture du serveur, peut-être un peu avant, sans certitude.

Attention : les postes vacants bloqués ne sont pas accessibles aux collègues en mesure de carte scolaire. Nous contacter pour des conseils particuliers.

Tous les documents sont sur notre site mis à jour en temps réel. Pour information sous réserve (voir le compte-rendu du CDEN) nous avons mis le document "horaire des écoles", même s'il n'est pas finalisé.

[Notre article MOUVEMENT ici](#)

Si vous désirez notre brochure papier, envoyez-nous vos coordonnées postales.

L'avis du SE-UNSA : comme nous le craignons, le blocage des postes à 100% à la première phase et la réserve d'autres postes à 50% à la seconde phase, ainsi que les priorités habituelles ne vont pas aider à bouger !

Nous regrettons aussi qu'il ne soit pas possible pour les collègues en carte scolaire d'avoir accès à tous les postes vacants.

Nous regrettons aussi que les élus n'aient pas pris à temps les décisions concernant leurs structures scolaires (arrêtés), ce qui fait que des collègues n'auront pas leur priorité carte scolaire cette année, alors qu'il est prévu mais non arrêté que leur poste ferme pour cause de déplacement des élèves sur d'autres pôles (Communautés de communes). Certains semblent bien peu se préoccuper de la vie personnelle des enseignants !

AGENGA : Congé de formation

Attention à la date butoir du 9 mai pour demander votre dossier à la division des écoles -bureau 444 03 26 68 61 01 - à rendre par la voie hiérarchique pour le 16 mai.

Contactez-nous si vous désirez des informations pratiques.

ACTION SALAIRES Fonction Publique

GEL du point confirmé ? la grève du 15 mai aussi !



Le Premier ministre s'est exprimé sur les mesures d'économie sur les dépenses publiques. S'il a écarté la remise en cause de l'avancement des fonctionnaires, il a confirmé le choix du gel de la valeur du point d'indice «Fonction publique»... et l'UNSA Éducation ne peut, dans ces conditions, que confirmer son appel à la grève le 15 mai 2014 dans le cadre de l'action interfédérale Fonction publique.

Pour nous, rien ne peut justifier le gel du point d'indice pendant 7 ans ! [Article complet ici](#)

Retenez la date de l'action le 15 mai. Les modalités départementales vous seront communiquées dès qu'elles seront arrêtées. Nous ferons une communication particulière avec les modèles d'intention de grève et de lettre aux parents.

TOUTE l'actualité sur notre site national www.se-uns.org

L'actualité spéciale PE [c'est ici](#) L'actualité éducative [c'est là](#) Des idées cultures [ici et là !](#)

Vous dites "Marre qu'on ne me demande jamais mon avis ?



Au SE-UNSA, on se préoccupe de vous ! avez vous renseigné notre enquête ? Nous avons besoin de mieux vous connaître

[facile, en quelques clics](#)

Vos délégués des personnels SE-UNSA, qui contacter ?

- Aline GEERAERTS : 06 14 25 31 19 - Secrétaire départementale -1er degré
- Jean-Michel ALAVOINE : 06 14 25 30 61- Secrétaire Académique, 1er et 2nd degré
- Benoît FOLB : 06 14 25 29 64 - 1er degré , écoles de Reims, Jeunes enseignants
- Jeanne TITUS-CARMEL : Permanence le mardi - 1er degré et Jeunes enseignants
- Marie-Alice DESTIGNY - 06 14 65 12 05 - SEGPA et ASH



[Retrouvez l'organigramme complet de l'équipe du SE-UNSA Marne ici](#)

L'adhésion découverte, ça existe au SE-UNSA ! Profitez-en ! Cliquez sur le logo !